

Tarbes, le lundi 16 novembre 2020



MARYSE CARRÈRE

SÉNATRICE DES  
HAUTES-PYRÉNÉES

**M. Olivier DUSSOPT**  
**Ministre délégué auprès du Ministre**  
**de l'Économie, des Finances et de la**  
**Relance, chargé des Comptes Publics**

Objet : Fermeture trésoreries 2021

**Monsieur le Ministre,**

Je me permets d'attirer votre attention sur la réorganisation du réseau des Finances publiques sur le département des Hautes-Pyrénées et l'annonce de la fermeture de trois trésoreries au 01 janvier 2021.

Le 02 juillet 2019, nous avons avec mes collègues **Jeanine DUBIÉ et Viviane ARTIGALAS**, *Députée et Sénatrice des Hautes-Pyrénées*, alerté votre prédécesseur **Monsieur Gérald DARMANIN**, alors *Ministre de l'Action et des Comptes Publics*, sur le nouveau maillage territorial des Finances publiques dans notre département.

Nous lui avons alors exprimé notre satisfaction relative à la méthode engagée par le ministère : concertation avec les élus concernés et les différents acteurs locaux avec la volonté d'une présence territoriale forte.

Nous avons pu également exprimer nos craintes vis-à-vis de cette réorganisation, à savoir qu'une simple permanence de conseil n'assure pas l'intégralité des services offerts par une trésorerie, que l'installation de conseillers aux collectivités ne suffit pas à couvrir tous les besoins exprimés par les collectivités et qu'enfin les établissements publics de santé nécessitaient d'un service de gestion comptable dédié.

Monsieur le Ministre nous avait alors rassurées en date du 31 octobre 2019 en nous indiquant que *« cette carte ne constitue qu'une base de départ pour nourrir la concertation qui est en cours. Celle-ci doit permettre aux élus locaux et nationaux, aux agents des Finances publiques et aux usagers d'exprimer leurs souhaits et leur vision pour l'implantation de ces services publics »*.

Depuis lors, nous étions dans l'attente d'être associées à une nouvelle étape de concertation, en lien avec nos différents territoires.

Bien entendu, notre pays traverse depuis 8 mois maintenant une grave crise sanitaire sans précédent. Les différents confinements et la lutte contre la Covid-19 avec les différentes mesures de distanciation sociale n'ont pu permettre ces temps d'échanges entre les différents acteurs. Nous en convenons tous.

Néanmoins et en septembre dernier, des élus m'ont alerté sur l'annonce faite par **Monsieur Rémi VIENOT**, *Directeur Départemental des Finances Publiques des Hautes-Pyrénées*, de la fermeture de trésoreries sur leur territoire au 01<sup>er</sup> janvier 2021. De nouveaux élus m'ont alerté également sur d'autres fermetures programmées au 01<sup>er</sup> janvier 2022 et au 01<sup>er</sup> janvier 2023.

De mon point de vue, ces décisions ne s'apparentent pas à une concertation, souhaitée par Monsieur le Ministre, de la totalité des élus locaux, des agents des Finances publiques et des usagers.

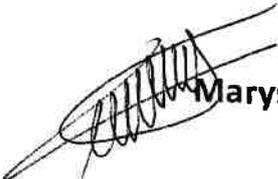
Lors de sa question orale du 08 octobre dernier, ma collègue **Madame Marie-Pierre MONIER**, *Sénatrice de la Drôme*, indiquait que *le projet de réorganisation des services et le regroupement de certains sites est apparu comme une concentration de l'ensemble des services des finances publiques dans les territoires plus urbanisés. C'est aussi ce sentiment-là qu'ont les élus hauts-pyrénéens avec une concentration des services dans la ville-préfecture.*

Je comprends parfaitement la volonté de modernisation et de numérisation de l'administration des Finances publiques, tout comme la recherche de réductions de dépenses, dès lors que cela n'entraîne pas un délitement du service public, à fortiori pour les territoires ruraux et pour une partie de nos concitoyens. De plus et contre leur grès, les différents territoires se retrouvent mis en concurrence : différentes étapes de fermeture sont annoncées et les élus ne comprennent pas pourquoi leur collectivité est pénalisée par rapport à l'autre. Sur les territoires concernés, par exemple celui de la Communauté de Communes Neste Barousse, cela se traduira par la fermeture des deux trésoreries sans consultation de tous les acteurs concernés. Un conseiller des collectivités ainsi qu'une permanence devrait avoir lieu dans la seule Maison France Service existante pour l'instant, non équipée à ce jour, à la charge bien entendu de cette petite collectivité pour qui l'augmentation de la présence territoriale des Finances publiques se traduit par l'augmentation de ses dépenses de fonctionnement.

Avec la crise sanitaire que nous sommes en train de combattre, toutes les énergies devraient être concentrées sur le soutien à apporter à nos élus locaux et à nos concitoyens, et non à les opposer.

Tout comme ma collègue **Madame Marie-Pierre MONIER**, bien qu'une réelle concertation sur la réorganisation du réseau des finances publiques doive avoir lieu après la crise et dans de meilleures conditions que celles d'aujourd'hui, je vous demande de bien vouloir suspendre ce programme ainsi que d'annuler les fermetures annoncées.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Ministre**, à l'assurance de ma haute considération.

  
**Maryse CARRÈRE**

Copie : **Monsieur Rodrigue FURCY**, *Préfet des Hautes-Pyrénées*  
**Monsieur Rémi VIENOT**, *Directeur Départemental des Finances Publiques*